



Paris, le 19 avril 2021

Communiqué de presse

L'ADRC, l'AFCAE et le BLOC saluent l'avis rendu par l'Autorité de la concurrence vendredi 16 avril, favorable à une concertation temporaire des distributeurs portant sur un calendrier de sortie des films au moment de la réouverture des salles et dans les mois qui suivront.

Ils remercient Mme Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, d'avoir répondu à leur proposition en saisissant l'Autorité de la concurrence à ce sujet.

Cet avis intervient dans le contexte exceptionnel de la pandémie avec plus de 400 films simultanément en attente d'une sortie en salles, créant un encombrement qui met en danger la diversité des films et risque de fragiliser durablement l'ensemble de la profession.

Il acte des constats portés collectivement sur la situation de notre secteur, notamment sur l'insuffisance des outils de régulation existants pour valoriser et garantir la plus grande diversité de l'offre cinématographique auprès de tous les spectateurs.

Nous invitons aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la distribution à participer, dans un esprit de solidarité, à une concertation sur un calendrier de sortie, avec pour objectif la réouverture des salles attendue à la mi-mai. Les échanges sur l'ensemble des questions de régulation vont par ailleurs se poursuivre sereinement entre les organisations professionnelles et les pouvoirs publics.

Contacts presse :

Pour le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma)

Valérie Lépine-Karnik – UPC - valerie.lepine@producteurscinema.fr

Rosalie Brun - SRF - rbrun@la-srf.fr

Pour l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma)

Eric Busidan - ebusidan@adrc-asso.org

Pour l'AFCAE (Association française des Cinémas d'Art et d'Essai)

Renaud Laville - renaud.laville@art-et-essai.org